

Atelier de co-développement professionnel

Qu'est-ce que le co-développement ?

- Cette approche apporte quelque chose de vraiment différent :
 - On ne part pas des concepts et des théories, on part du terrain.
 - L'implication de chacun est forte et souvent étonnante.
 - Les problèmes traités sont réels, importants. La séance est immédiatement utile.
 - Des problèmes parfois anciens, ou qui semblaient bloqués, sont regardés autrement et trouvent une issue.
 - On est orienté vers la décision et l'action.
 - Les séances qui se répartissent dans la durée favorisent aussi bien le retour sur résultat que l'évolution de chacun.

- Les bénéfices :
 - Elle permet d'une part une évolution individuelle : chacun découvre ses modèles, ses limitations de raisonnement, ses voies de progrès dans l'écoute, dans la relation d'aide, dans la vision des situations, dans le coaching des collaborateurs.
 - Et, d'autre part une évolution culturelle partagée : apprentissage d'un fonctionnement coopératif, développement d'une solidarité et d'une culture de transversalité.

- Les principes :
 - Dans un co-développement professionnel un groupe de 6 à 8 participants vont vivre une série de rencontres d'une demi-journée, avec un animateur, consultant externe, maîtrisant bien la méthode, sur une durée de 4 à 10 mois.
 - L'animateur est d'abord là pour faire découvrir la méthode et pour lancer et maintenir le groupe dans une dynamique de progrès continu. Si nécessaire, il peut faire des apports et proposer des outils et modèles.
 - Le co-développement professionnel est structuré en séquences d'une demi-journée.
 - Au cours d'une séquence, un participant a convenu d'être le « client » et de présenter au groupe un problème, une préoccupation, un projet (les 3P), c'est à dire un sujet pour lequel il veut voir clair et mieux agir.
 - Les participants sont alors « consultants ». Ils ont le challenge de réussir à apporter une aide utile au client.
 - Chaque séquence se déroule selon une méthodologie précise en 6 étapes.
 - 1 à 2 cas peuvent être traités en une séance d'une demi-journée.

Les 6 étapes du Co développement professionnel

<i>Etape</i>	<i>Rôle</i>
<i>1. Exposé de la problématique ou du projet</i>	<i>Le client expose..., les consultants écoutent</i>
<i>2. Clarification de la problématique : questions d'information et de précision</i>	<i>Les consultants formulent des questions d'information..., le client répond et précise</i>
<i>3. Contrat de consultation</i>	<i>Le client définit le contrat de consultation..., que les consultants reformulent et sur lequel tous s'entendent</i>
<i>4. Réactions, commentaires, suggestions des consultants</i>	<i>Les consultants réagissent : ils partagent leurs impressions, commentaires, idées, suggestions..., le client écoute et note</i>
<i>5. Synthèse et plan d'action</i>	<i>Le client assimile l'information et conçoit un plan d'action..., les consultants l'aident</i>
<i>6. Conclusion : évaluation et assimilation des apprentissages par chacun</i>	<i>Le client et les consultants décrivent leurs apprentissages et en prennent note</i>

Informations et inscriptions

contact@business-harmonie.com

06 42 91 50 79